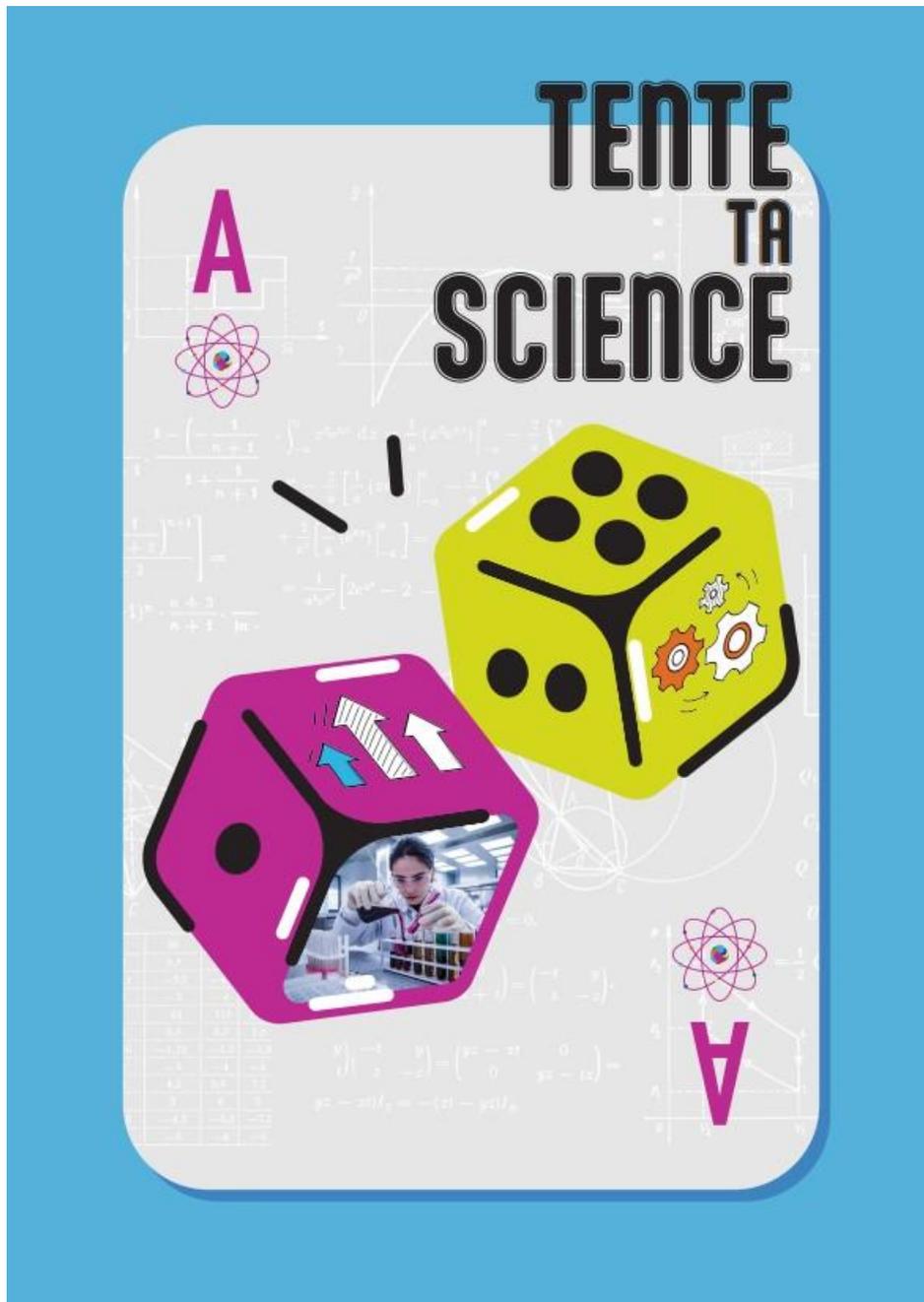


Dossier pédagogique



Informations pratiques

Public visé : collège-lycée

Espace nécessaire : 70 à 100 m² (veillez à laisser 1m40 en tous sens entre les différents éléments – norme accessibilité PMR)

Prévoir 4 tables (non fournies)

Nombre de participants maximum : une classe d'une trentaine d'élèves divisée en 4 équipes

Temps nécessaire pour faire toutes les activités : 2h environ

Supervision d'un adulte animateur fortement recommandée

Accessibilité prévue pour les élèves en situation de handicap (malvoyant, malentendant, PMR, difficultés cognitives)

Des goodies et des livrets élèves individuels sont fournis avec l'exposition.

Transport : un gros coffre ou un petit utilitaire sont nécessaires.

1. Introduction

La Nef des sciences est une association de culture scientifique ayant pour objectif de rendre les sciences accessibles à toutes et à tous.

L'exposition "Tente ta science" traite des problématiques d'orientation professionnelle. Elle propose aux collégiens et aux lycéens d'apprendre à se questionner au travers de 8 activités présentées comme des jeux de société. Chaque module invite les élèves à découvrir des métiers peu connus, se défaire des préjugés qui entourent les filières scientifiques et techniques, apprendre à savoir chercher de l'aide pour financer leurs études ou encore savoir rédiger une lettre de motivation.

Ludique et accessible, l'exposition se veut la plus inclusive possible. Elle a été co-construite avec des élèves lors d'ateliers de réflexion afin de faire ressortir leurs questionnements et leurs besoins au sujet de l'orientation, en particulier dans les sciences, techniques, ingénierie et mathématiques (STIM).

Les retours montrent que les élèves identifient bien les facteurs d'exclusion potentiels (liés au genre, au milieu social, au racisme, aux préjugés, etc) et les problématiques principales qu'ils ont à traiter.

3 axes majeurs de développement de l'exposition ont été dégagés suite à ces ateliers :

- **les filières d'études** longues ou courtes, en formation initiale ou formation continue, la réorientation... avec en fil rouge l'idée que l'on peut se former tout au long de la vie, ce qui dédramatise le choix parfois stressant d'une orientation dès le collège ;

- **l'éveil à l'esprit critique**, pour que les élèves soient en mesure d'identifier les stéréotypes et les biais cognitifs à dépasser ;

- **les témoignages de personnes aux profils divers**, pour que les élèves puissent s'identifier.

Pour étayer les recherches, des conseillers scientifiques et des professionnels ont été consultés et ont validé les contenus produits.

A noter :

Afin de creuser les sujets évoqués dans l'exposition, les contenus comportent de nombreux QR-codes qui renvoient vers des sites d'information officiels, vers des vidéos d'intervenants ainsi que des vidéos spéciales accessibilité qui résumant chaque module.

Si les élèves n'ont pas le temps ou l'opportunité d'utiliser un smartphone pour accéder à ces contenus, il est important de noter que l'ensemble des QR-codes figure dans le livret individuel de l'élève et qu'ils peuvent être consultés en différé, voire utilisés en classe pour prolonger le propos.

Un livret individuel en FALC (Facile à Lire et à Comprendre) destiné aux élèves en situation de handicap est disponible au format numérique et sera envoyé aux établissements avec la convention de prêt. Il est imprimable au format A3 ou A4.

2. Démarrer l'exposition

L'exposition peut être suivie par 4 équipes en même temps, chaque équipe comportant au maximum 8 élèves. Chacune des équipes utilise uniquement les éléments (boîtes, jeux) de sa couleur.

Il n'y a pas de compétition entre les équipes, les couleurs servent simplement à repérer les différents groupes.

Chaque élève aborde l'exposition avec un livret individuel. Des exemplaires imprimés seront fournis par la Nef, ainsi que le fichier au format numérique pour permettre la réimpression (format A3) dans les établissements si besoin.

Totem d'introduction

Le totem d'introduction est entouré de 4 tables (une par équipe) qui permettent de poser les boîtes et de réaliser les jeux. Des chaises peuvent y être adjointes pour plus de confort.

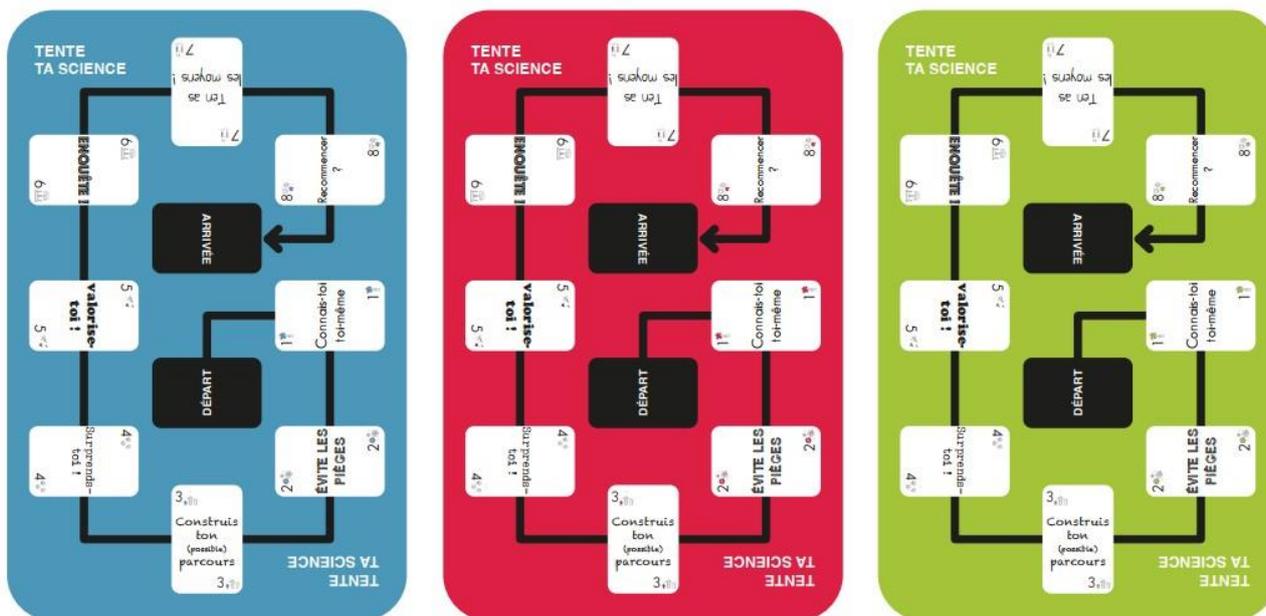
L'introduction est doublée d'une version en braille, ainsi que chaque titre d'activité (sur les tablettes des différents totems)

Un QR-code permet d'accéder à des vidéos accessibles (textes grands et contrastés) présentant chaque activité :



Le plateau de jeu principal énumérant les 8 activités permet de suivre l'avancée de l'équipe dans l'exposition. Il reste en permanence sur la table. Le pion est disposé sur le nom de l'activité en cours.

Les différentes activités sont indépendantes et peuvent être faites dans l'ordre voulu.



Exemples de plateaux de jeu principaux

3. Notices des activités

- Toutes les notices qui suivent sont intégrées à chaque activité, dans les boîtes de jeu pour celles qui en contiennent, ou directement sur les panneaux.
- Toutes les activités peuvent être introduites par le visionnage de la vidéo "accessibilité" correspondante

Activité 1 : « Connais-toi toi-même ! »

Jeu du photolangage

Introduction : "Il n'y a pas que les résultats scolaires qui déterminent notre orientation professionnelle ! Nous sommes façonnés par des goûts, des compétences, des valeurs qui peuvent nous aider à choisir notre métier. Mais comment les identifier ?

Joue au jeu du photo-langage pour obtenir des éléments de réponse !"

Notice d'utilisation du jeu :

Contenu :

- 18 cartes avec une image d'activité extra-scolaire
- 1 carte avec une liste de qualités
- 1 version en braille de la liste des activités et des qualités

Comment y jouer ?

- Chaque élève sélectionne une ou plusieurs images qui représentent des activités qu'il/elle pratique ou qui lui plaisent
- L'élève choisit ensuite les qualités ou compétences correspondantes dans la liste distribuée, et les note sur sa fiche personnelle.
- Les élèves présentent leur choix à leur groupe, sans juger les choix des autres.

Exemple d'association :

« Pour la natation, j'ai choisi :

- La détermination => quand je veux atteindre un objectif, j'y mets toute ma volonté
- La maîtrise de soi => j'aime apprendre à me connaître et tester mes limites
- La compétition => je ne suis pas perturbé(e) par l'idée de figurer dans un classement. »

Activité 2 – « Evite les pièges ! »

Jeu du pigeon

Objectif : le but du « Jeu du pigeon » est de permettre à l'élève d'identifier et de comprendre les biais cognitifs qui pourraient limiter la poursuite d'études en sciences.

L'objectif est d'aider les élèves à prendre conscience que leur perception de la réalité peut s'avérer trompeuse et que cela peut les induire en erreur dans leur prise de décision. L'activité prend la forme d'un jeu de discussions où l'élève positionne un pion sur un plateau de jeu par rapport à des affirmations énoncées par un animateur.

Introduction : "Tes choix sont-ils influencés par les autres ? Par tes convictions ?

Dans un contexte où les informations circulent instantanément sur Internet, comment vérifier la fiabilité de ce qu'on lit ? Quelle place donner à ce qui se dit dans notre cercle proche au sujet des choix d'études et de l'orientation ?

Pour apprendre à développer ton esprit critique, découvre le « jeu du pigeon » !"

Notice d'utilisation du jeu :

Contenu :

- 1 plateau de jeu
- 8 pions
- 8 cartes « affirmation/pigeon »
- 8 cartes « pigeonnier »

Comment y jouer ?

Une personne (adulte ou élève) est désignée pour jouer le rôle de l'animateur/animatrice, les autres placent leur pion sur la case départ.

Attention : ne pas lire la notice à voix haute : elle dévoile la fin du jeu

- L'animateur prend une carte « affirmation/pigeon » et la lit à voix haute.
- Les joueurs/joueuses doivent avancer de 0, 1, 2 ou 3 cases suivant leur avis sur l'affirmation : de totalement faux (0) à absolument vrai (3)
- L'animateur annonce le gagnant : c'est le joueur arrivé le moins loin ! il s'agissait du premier « piège » du jeu : il faut se méfier de ce qui paraît évident et ne pas prendre pour acquis qu'atteindre l'arrivée est le but du jeu. L'animateur lit alors les cartes « pigeonnier » correspondant à chaque carte « pigeon » afin que le groupe comprenne ce qu'est un biais ou une erreur de jugement.

Cf. vidéo accessibilité :

Textes des cartes :

1 : Affirmations = cartes « pigeons »	2 : Explication = recto carte « pigeonier »	3 : « Evite le piège », = verso carte « pigeonier »
Carte 1 : « Le lycée général est un choix préférable au lycée technologique ou professionnel »	La voie générale est souvent présentée en premier, elle semble donc meilleure que les autres. ⇒ la première donnée sert de référence et influence notre prise de décision ou notre jugement.	Pour réduire les effets d'une référence, il faut se documenter équitablement sur l'ensemble des possibilités.
Carte 2 : Exemple 1 (collège) : « La meilleure voie pour moi est d'exercer le même métier que mes parents. » Exemple 2 (lycée) : « Je choisis les mêmes spécialités que mes ami(e)s, pour que nous restions ensemble. »	Ex1 : Je peux me sentir obligé(e) de suivre le modèle de mes parents pour ne pas les décevoir. Ex2 : Mes amis ont tous choisi la même voie d'études post-Bac, je peux être tenté(e) de faire pareil pour ne pas finir tout(e) seul(e). ⇒ La pression sociale nous pousse à nous conformer aux décisions et aux actions d'un groupe, dans le but de rester intégré.	Il est important de prendre en considération ses valeurs personnelles et ses goûts dans une prise de décision, même s'il peut être difficile de s'abstraire de l'influence de sa famille ou de ses ami(e)s. Par exemple, si je suis mal à l'aise dans un hôpital, il vaut mieux ne pas envisager des études de médecine spécialisée, même si mes parents sont chirurgiens.
Carte 3 : Exemple 1 (collège) : « Les garçons ont de meilleures aptitudes que les filles en sciences, mais les filles sont plus douées en français et en arts plastiques. » Exemple 2 (lycée) : « Les étudiant(e)s en école d'ingénieur sont beaucoup plus sérieux/sérieuses que celles et ceux qui vont à la fac. »	Ex 1 : Les enfants intègrent très tôt que les mathématiques sont un domaine masculin et les arts une activité plutôt féminine, alors que cela n'a aucun fondement scientifique ! Ex 2 : Les écoles d'ingénieur bénéficient d'un cadre réputé plus strict et prestigieux que les facultés alors que les deux systèmes sont similaires : cours magistraux sans contrôle de présence et libre organisation du travail personnel. ⇒ Nous avons tendance à juger vraie une affirmation en fonction de croyances générales, sans preuve factuelle.	Des études récentes ont démontré que jusqu'au lycée les filles sont plus assidues et ont de meilleurs résultats toutes matières confondues, y compris en sciences. Dans les deux exemples il faut se fier exclusivement aux faits, pour se libérer des croyances qui nourrissent les opinions sans fondement.
Carte 4 : « Un scientifique crédible est un homme d'âge médian habillé de manière classique »	Lors d'un sondage, la Nef des Sciences a demandé à des élèves de dessiner une personne qui travaille dans les sciences. Les résultats ont montré l'image d'un chercheur d'une cinquantaine d'années, habillé d'une blouse blanche, parfois coiffé selon l'image du « savant-fou ». ⇒ Des scientifiques célèbres, réels ou de fiction, ont pu avoir ces caractéristiques physiques. C'est pourquoi, les personnes qui	Il faut s'affranchir des idées préconçues et se référer à l'expertise d'une personne plutôt que de s'arrêter à son âge, à son genre ou à son aspect physique. Et cela vaut pour tous les métiers !

	<p>correspondent à cette image peuvent se voir attribuer plus de crédibilité. A l'inverse, une personne qui sort de ces critères pourra être moins prise au sérieux.</p>	
<p>Carte 5 : « Je vais m'orienter vers des études courtes car les études longues ne sont pas à ma portée. »</p>	<p>On peut parfois craindre de poursuivre des études longues car :</p> <ul style="list-style-type: none"> - on doute de ses compétences - on a peur de l'impact financier <p>⇒ Notre environnement matériel et l'image qu'on se fait de nous-même peut affecter notre prise de décision.</p>	<p>1^{er} cas : il est intéressant de se renseigner en premier lieu auprès des professeurs, qui portent un regard objectif sur les compétences de chacun.</p> <p>2^{ème} cas : Il existe plusieurs types d'aides aux études, dont des aides financières.</p>
<p>Carte 6 : « Faire ses études dans le commerce et le marketing est le meilleur moyen de gagner de l'argent »</p>	<p>Les études de commerce sont souvent perçues comme étant celles rapportant le plus d'argent. Or, en général, un commercial est payé au SMIC en début de carrière.</p> <p>→ de très nombreux paramètres influent sur la rémunération, dont le niveau de qualification atteint ou le taux d'emploi dans un domaine.</p>	<p>Il est bien plus fiable de consulter des offres d'emploi à jour sur des sites spécialisés pour se faire une idée des salaires réels avant d'orienter ses choix.</p>
<p>Carte 7 : « J'ai fait un test de personnalité, je sais maintenant qui je suis et ce que je dois faire plus tard. »</p>	<p>Un test de personnalité pour l'orientation (IMBD) ne rend que partiellement compte des affinités d'une personne.</p> <p>⇒ Les résultats sont généralement approuvés lorsqu'ils soutiennent et confirment nos croyances, mais ils ne font pas tout.</p>	<p>Il faut effectuer l'ensemble de nos choix (carrière, objectifs individuels) en fonction de nos compétences et de nos envies, sans se laisser trop influencer dans sa conduite par des tests génériques, qui ne sont qu'indicatifs.</p>
<p>Carte 8 : « Je n'ai pas eu la note que j'espérais à mon dernier contrôle de sciences, je n'arriverai jamais à suivre dans cette matière. »</p>	<p>On se laisse facilement décourager par le système de notation : il suffit d'une mauvaise note pour perdre confiance en ses capacités, alors qu'une seule bonne note ne suffit pas pour affirmer maîtriser un sujet.</p> <p>⇒ Sur le plan de la réussite nous sommes plus impactés par les informations négatives, quelle que soit leur origine.</p>	<p>Il faut accepter l'erreur, car elle fait partie de l'apprentissage et permet de progresser. Le travail s'effectue sur la durée et une seule note ne peut pas permettre de déterminer son avenir.</p>

Activité 3 – "Construis ton (possible) parcours"

Introduction : "Une fois que tu as le Brevet, tu dois faire un choix : un bac général, technologique, professionnel ou encore un CAP ? Que faire ensuite ? Certaines formations ont plus de théorie, d'autres plus de pratique pour accéder rapidement au monde du travail. Quelles sont les possibilités qui s'offrent à toi ? Les professeurs principaux et les personnels d'orientation sont là pour t'aider à réfléchir à ton projet. De nombreux outils existent également pour t'accompagner."

Notice d'utilisation du jeu :

Contenu :

13 fiches « diplômes et formations »

18 pièces de jeu représentant les diplômes

1 socle

Comment y jouer ?

L'axe vertical représente le nombre d'années d'études à partir du brevet qui forme le socle.

- Les participants jouent chacun leur tour
- Ils choisissent le diplôme qu'ils souhaiteraient valider en fin d'études.
- A partir des fiches descriptives, ils complètent la tour progressivement, en partant de cette dernière pièce.
- A la fin, on recompte le nombre d'années depuis le brevet, et on discute une éventuelle différence par rapport à l'information donnée sur la première fiche (fin d'études).
- Pour les participants encore indécis, il est également possible de partir du bas de la tour, et de la construire étape par étape.

Liste des pièces du jeu :

MC / certificat de spécialisation

Classe préparatoire ATS

PASS

Classes préparatoires

BTS

Master

CAP

DEUST

BAC technologique

Bac professionnel

Bac général

licence professionnelle

Licence

BUT

Diplôme d'ingénieur / grandes écoles

LAS

Doctorat

DE (Diplôme d'Etat) en médecine

Fiches de lecture :

Info : Les noms en gras renvoient vers d'autres fiches

- Le Baccalauréat

Le Baccalauréat clôt les études secondaires. C'est également le premier grade universitaire : Bac +0. Il existe 3 types de bacs :

Le Bac général :

Le « bac général » vise à doter les élèves d'un ensemble de connaissances globales, avec trois spécialités choisies au début du « cycle terminal » (classes de première et de terminale). Ce diplôme seul ne prépare pas à la vie professionnelle, mais ouvre le champ des études supérieures (université, écoles, prépa) et des filières techniques.

Le Bac technologique :

On peut y entrer en seconde ou en première, selon la série. Il existe 8 spécialités :

- Management et gestion
- Hôtellerie restauration
- Santé et social
- Agronomie et vivant
- Design et arts appliqués
- Industrie et développement durable
- Laboratoire
- Théâtre, musique et danse

Le bac technologique ne prépare pas à la vie professionnelle, mais facilite l'orientation dans les filières techniques du supérieur : **BTS, BUT, licence professionnelle, classes préparatoires et écoles d'ingénieur.**

Le Bac professionnel :

Le « bac pro » est accessible après la 3ème ou après un **CAP**. Il existe une centaine de spécialités différentes. La formation peut se dérouler dans un cadre scolaire classique, en apprentissage ou en formation professionnelle. La formation comprend :

- des enseignements généraux
- des enseignements sur la maîtrise des techniques professionnelles liées à chaque spécialité
- une période de formation en milieu professionnel de 18 à 22 semaines sur les 3 ans de formation.

Tout au long de leur parcours, les élèves travaillent individuellement ou collectivement à la réalisation d'un « chef-d'œuvre » présenté devant jury à la fin de la terminale et pris en compte dans l'examen final.

Ce diplôme prépare à l'insertion dans le monde du travail. Il est également possible de poursuivre vers un **BTS**, un **BUT** ou encore vers **des classes préparatoires ATS.**

- Le CAP

Le « Certificat d'Aptitudes Professionnelle » est destiné à celles et ceux qui souhaitent s'insérer rapidement dans le monde du travail. Il se décline en près de 200 spécialités et est accessible après la 3ème, en apprentissage, mais aussi dans le cadre de la formation professionnelle.

La formation dure 2 ans (3 ans pour certains) et comprend :

- Une période de formation en milieu professionnel obligatoire
- Des enseignements technologiques et professionnels représentant un peu plus de la moitié de l'emploi du temps ;
- Des enseignements généraux sur le reste du temps.

Durant leur parcours, les élèves doivent réaliser un « chef-d'œuvre » à présenter devant un jury à la fin de la 2ème année. Le CAP permet de s'insérer sur le marché du travail, mais aussi de s'orienter vers un Bac pro, un autre CAP, ou encore une **MC / Certificat de spécialisation**.

- La Mention complémentaire (MC) / le certificat de spécialisation

La « Mention complémentaire », aussi nommée « certificat de spécialisation » est un diplôme qui vise à donner une qualification spécialisée afin de s'insérer professionnellement. Elle se réalise après un **CAP** ou un **baccalauréat professionnel**.

Elle peut être réalisée par la voie scolaire, en apprentissage, dans le cadre d'une formation professionnelle continue ou encore via l'enseignement à distance. La formation se caractérise par une forte alternance entre la formation en établissement (400 heures au minimum sur un an) et la formation en milieu professionnel.

- La classe préparatoire « ATS » :

Les classes préparatoires « Adaptation des Techniciens Supérieurs » sont accessibles aux étudiants titulaires d'un **baccalauréat**, d'un **BTS** ou ayant validé une 2e ou 3e année de **Licence professionnelle** ou de **BUT**. Elle permet de se préparer en 1 an à intégrer une école supérieure ou une école vétérinaire. Cette filière est divisée en 6 voies :

- économie-gestion
- ingénierie industrielle
- génie civil
- biologie
- métiers de la chimie
- métiers de l'horticulture et du paysage

- le BTS

Le « Brevet de Technicien Supérieur » se prépare après un **baccalauréat**, un diplôme d'accès aux études universitaires ou une validation d'expérience.

Il peut se faire :

- en formation initiale sur 2 ans
- en apprentissage
- en formation professionnelle.

Plus de 80 spécialités de BTS existent dans tous les domaines (aéronautique, édition, cybersécurité informatique et réseaux, électronique...)

L'examen du BTS se passe en tant que candidat scolarisé ou en candidat libre. Il se prépare dans des lycées, dans des centres de formation d'apprentis (CFA), des centres de formation professionnelle, ou en enseignement à distance.

L'obtention du BTS ouvre plusieurs possibilités :

- entrer sur le marché du travail en tant que technicien supérieur dans les secteurs industriels, commerciaux, dans les activités de service ou relevant des arts appliqués. Avec un BTS, il est possible d'encadrer des équipes.
- poursuivre ses études via les passerelles suivantes : **licence professionnelle**, **classe préparatoire ATS**, accès à certaines **écoles d'ingénieurs** après un concours ou sur dossier.

- le BUT

Le « Bachelor Universitaire de Technologie » est accessible après un **baccalauréat** ou équivalent, ou après une validation d'acquis.

24 spécialités de BUT existent : 16 en lien avec le secteur de la production, 8 en lien avec le secteur des services.

La formation est dispensée dans les IUT et peut se réaliser :

- en formation initiale sur 3 ans ;
- en apprentissage ;
- en formation continue.

22 à 26 semaines sont réservées aux stages en entreprises.

À l'issue du BUT, il est possible de s'insérer directement sur le marché du travail, ou bien de poursuivre ses études : en **licence** si l'on a validé 4 semestres sur 6, en première année de **Master**, en **école d'ingénieur**, en **classes préparatoires**, ou encore en école vétérinaire.

- Les classes préparatoires

Les « Classes Préparatoires aux Grandes Écoles » ne délivrent pas de diplôme, mais préparent en 2 ans aux concours d'entrée des grandes écoles : Ecole Normale Supérieure, écoles vétérinaires, **écoles d'ingénieur**, écoles militaires, etc. Elles sont accessibles avec un **bac général ou technologique** (ou équivalent). Il existe trois grandes filières de classes préparatoires :

- économique/commerciale
- littéraire
- scientifique.

Chacune est subdivisée en plusieurs voies en fonction des spécialités choisies.

Au terme des années de « classes prépa », les élèves peuvent candidater à plus d'une vingtaine de concours. En parallèle des concours, ou en cas d'échec à ceux-ci, il est possible de rejoindre une **licence**.

- le DEUST

Le « Diplôme d'Etudes Universitaires Scientifiques et Techniques » se passe en 2 ans après un **bac général ou technologique**, ou parfois après un semestre d'enseignement supérieur.

C'est également une voie possible de réorientation.

Le diplôme peut se préparer en formation initiale ou bien en alternance. Si le DEUST vise un secteur particulier et précis, il est organisé en fonction d'entreprises locales partenaires. Ainsi, l'équipe pédagogique est composée d'universitaires et de professionnels de la matière enseignée.

Un DEUST permet de s'insérer sur le marché du travail. Toutefois, il est possible de poursuivre en **licence professionnelle**, ou bien en **licence**.

la Licence

La licence se prépare en 3 ans après le **baccalauréat**, dans une Université. Il existe 45 domaines différents en licence, répartis en 4 grandes thématiques :

- arts, lettres, langues
- droit, économie, gestion
- sciences humaines et sociales
- sciences, technologies, santé

Le début de la formation est constitué d'un socle pluridisciplinaire commun. Les enseignements se spécialisent ensuite progressivement. L'étudiant a la possibilité d'effectuer son choix d'orientation définitif à plusieurs moments de la formation, y compris vers une **licence professionnelle**.

Les étudiants de **BTS, BUT** ou **DEUST** et les élèves des **classes préparatoires** peuvent demander à intégrer la licence en cours de cursus. Le diplôme de licence prépare à la fois à la poursuite d'études (**Master**) et à l'insertion professionnelle. Il atteste de l'acquisition d'un socle de compétences diversifiées.

- la Licence professionnelle

La licence professionnelle s'effectue en 3 ans dans une Université, après un **baccalauréat**, notamment technologique. Il existe 173 domaines différents pour le diplôme de Licence professionnelle, qui permettent de couvrir une large palette de métiers.

Les cours comportent des mises en situation professionnelle, notamment par des stages et projets tutorés, individuels ou collectifs

Les étudiants de **BTS, BUT, DEUST** ou **licence** et les élèves **des classes préparatoires** peuvent demander à intégrer la licence professionnelle en cours de cursus. Le diplôme de licence prépare à l'insertion dans le monde du travail.

La licence professionnelle peut également être obtenue via les dispositifs de validation d'études ou de validation d'expériences professionnelles.

- Le Master

Le Master est un diplôme universitaire de deuxième cycle **post-baccalauréat** qui se déroule sur deux années : master 1 et master 2. Il est accessible après l'obtention d'un diplôme de premier cycle, généralement une **licence**. Le master est axé sur la recherche, qui se décompose ainsi :

- les méthodes de recherche,
- l'usage de fonds documentaires,
- la rédaction d'un mémoire et sa soutenance.

Le master peut être poursuivi par un **doctorat**. Le master est requis pour exercer certains métiers :

- psychologue
- mandataire judiciaire
- notaire
- professeur des écoles
- etc.

Le master ouvre l'accès à de nombreux concours de la fonction publique (enseignant, assistant de recherche, etc.)

- Ecoles d'ingénieur / Diplôme d'ingénieur

Le titre d'ingénieur diplômé est délivré par un établissement d'enseignement supérieur public ou privé. La fonction d'ingénieur peut s'exercer dans de nombreux domaines : bâtiment, environnement, électricité, chimie... Toutes les écoles d'ingénieur déroulent leur scolarité en trois ans ou en cinq ans. Les étudiants peuvent accéder à une formation d'ingénieur soit :

- par concours post-**baccalauréat** (pour les écoles en 5 ans)
- après 2 années de **classes préparatoires** (pour les écoles en 3 ans)
- sur dossier, après une formation validée par un **BTS**, un **BUT** ou une **licence**.

Certaines écoles en 3 ans admettent des étudiants français ou étrangers titulaires d'un **master 1** en 2ème année du cycle d'ingénieurs, sur dossier.

Le titre d'ingénieur diplômé peut être obtenu :

- en formation initiale sous statut d'étudiant ou d'apprenti
- en formation continue
- Par une validation des acquis de l'expérience (VAE).

- Le Doctorat

Le Doctorat, d'une durée de trois ans après l'obtention d'un **master** ou d'un niveau équivalent, est le plus haut diplôme de l'enseignement supérieur. Il se déroule dans une unité de recherche. L'obtention du diplôme donne droit au titre de « docteur ».

Sur la base d'un sujet qui n'a pas été étudié auparavant, le doctorant effectue des recherches et rédige une « thèse » sous la responsabilité d'un chercheur chevronné. La thèse définit une problématique qui est ensuite mise à l'épreuve, avec l'établissement d'un protocole et la réalisation éventuelle d'expériences dans les domaines scientifiques.

La rédaction de la thèse conduit à une soutenance devant un jury, lorsque le chercheur tuteur estime que le travail est prêt. Ainsi la soutenance se présente davantage comme une reconnaissance du travail accompli. Une fois la thèse soutenue, elle est publiée afin qu'elle puisse être accessible au plus grand nombre.

Les doctorants sont reconnus comme des professionnels et à ce titre doivent percevoir un salaire. Ils conservent en même temps leur statut d'étudiant.

- LAS / PASS / DE : les études de santé

Le secteur médical a sa filière de formation et ses titres de référence : les DE (Diplômes d'Etat). Sans eux, impossible d'exercer les métiers réglementés de médecin, sage-femme, dentiste ou pharmacien. La durée de formation varie en fonction du métier :

- 5 ans après le **Baccalauréat** pour le diplôme de maïeuticien ou kinésithérapeute :
- 6 à 10 ans après le **Baccalauréat** pour les chirurgiens-dentistes et les pharmaciens
- 9 ans après le **Baccalauréat** pour les médecins généralistes
- 10 à 12 ans après le **Baccalauréat** pour les médecins spécialistes.

L'entrée en études de santé est la même pour toutes les filières, hormis pour les études infirmières, qui sont indépendantes et se font en 3 ans. À l'issue du **bac**, chaque étudiant dispose de deux voies pour intégrer les études de santé longues : la **LAS** et le **PASS**

La LAS

La « Licence accès santé » est une licence générale axée sur l'admission aux formations « MPOM » (Médecine, Pharmacie, Odontologie, Maïeutique ». À l'issue de la première année, plusieurs cas de figure sont envisageables :

- 1^{ère} année de LAS validée et admission en MPOM → accès direct aux études de santé
- 1^{ère} année de LAS validée mais passage non validé en MPOM → passage en 2^e année de LAS avec possibilité de retenter l'admission en fin d'année
- 1^{ère} année de LAS non validée → redoublement ou réorientation.

Le PASS

Le « Parcours d'accès spécifique santé » se fait en un an **post-baccalauréat** dispose d'une majorité de cours en MPOM. En fin d'année, après les concours d'admission, plusieurs cas de figure existent :

- année de PASS et admission MPOM validés en étant dans les « Grands Admissibles » → passage direct en 2^e année d'études de santé ;

- année de PASS et admission MPOM validés, mais non « Grand Admissible » → passage d'oraux qui, selon le classement, permettent d'intégrer la 2^e année d'études de santé ;
- année de PASS validée mais passage refusé en MPOM → accès en 2^e année de **LAS** pour retenter l'admission, ou réorientation
- année de PASS non validée → accès en 1^{ere} année de **LAS** ou réorientation.

Certaines spécialités paramédicales comme kinésithérapeute ou manipulateur en radiologie sont directement accessible après une **LAS** / un **PASS**, sans concours.

D'autres, comme infirmier, ergothérapeute ou orthophoniste dépendent de structures spécialisées généralement liées à des écoles de médecines, mais dont l'accès n'est pas soumis au système **LAS / PASS**.

Activité 4 – « Surprends-toi ! »

Introduction : "*Lorsqu'on évoque les « métiers scientifiques » on pense immédiatement à un laboratoire de chimie, à des enquêtes policières, ou encore à des formules mathématiques alignées sur un tableau noir.*

Toutefois, en sciences, il y existe une multitude de métiers méconnus !

Dans cette activité nous te proposons d'en découvrir quelques-uns. N'hésite pas à creuser les sujets qui t'intéressent en faisant tes propres recherches : dans chaque domaine, les possibilités sont variées et surprenantes !"

Notice d'utilisation du jeu :

Contenu :

1 dés à 12 faces

12 fiches métier correspondantes

Comment y jouer ?

Chacun leur tour, les participants jettent le dé et consultent la fiche comportant le même numéro. Ils notent ensuite sur leur carnet individuel leurs remarques sur ce qu'ils ont appris du métier concerné et peuvent recommencer autant de fois que souhaité.

Fiches métiers

1 – Actuaire



Les actuaires travaillent pour une compagnie d'assurance, une caisse de retraite et de prévoyance, une société de bourse, une institution financière, une banque ou une grande entreprise. Ils évaluent les risques et la rentabilité des contrats en réalisant des études économiques, financières et statistiques. Ils recherchent et centralisent des données puis présentent leurs résultats sous forme de tableaux, de barèmes et de formules. Ces dernières sont basées sur des calculs qui impliquent l'utilisation d'outils informatiques et de logiciels spécialisés.

Pour devenir actuaire, il est conseillé de faire un bac général à orientation scientifique puis un Bac+5 en mathématiques, statistique et économie. Huit formations initiales sont reconnues par l'Institut des actuaires et donnent accès au statut d'actuaire associé : l'ISFA, l'ISUP, l'Université de Strasbourg, l'EURIA, l'Université Paris Dauphine, l'ENSAE, l'ESSEC, le Collège des Ingénieurs et le Cnam (en formation continue). La rémunération des actuaires est très attractive et le métier est classé parmi les plus rémunérateurs. A l'embauche, le salaire se situe entre 2 900 et 3 700 € brut mensuel.

2 – Aromaticien/aromaticienne



Ce métier vise à créer des parfums ou des reproductions artificielles d'arômes naturels. Le travail, réalisé à partir d'un cahier des charges, se fait en laboratoire à partir de produits naturels ou de synthèse. Il est à la fois technique et créatif et nécessite une grande sensibilité olfactive et gustative. Attention, fumer nuit gravement aux capacités professionnelles de l'aromaticien ! Les formations nécessaires durent de 2 à 3 ans pour le grade de technicien et jusqu'à 5 ans pour celui d'ingénieur en suivant ces cursus :

- BTS bio-qualité ou biotechnologies, métiers de la chimie, BTSA et DEUST (2 ans)
- BUT génie biologique, Licences pro agroalimentaire, hygiène-santé-sécurité ou chimie-formulation, Licence de biologie ou de chimie (3 ans)
- Master nutrition (Dijon), Master Sciences et Chimie du Vivant, ISIPCA, Diplômes d'ingénieur spécialité agroalimentaire ou AgroParisTech.

Le salaire d'un débutant varie de 2 000 € et 2 500 € brut, selon l'entreprise.

3 – Data scientist



Les data scientists traitent des données informatiques. Spécialistes des chiffres, des statistiques et des programmes informatiques, ils traduisent un problème « business » en problème mathématique ou informatique pour y apporter des solutions. Pour cela, ils imaginent les modèles et algorithmes pour collecter, traiter et restituer les données. Ils peuvent par exemple dégager des tendances d'achat, ou élaborer le profil d'une clientèle. Les data scientists occupent une place centrale au sein d'une organisation, car leur travail d'analyse guide la stratégie mise en place par leur entreprise. Ils peuvent être recruté par l'industrie, les commerces, les entreprises du

secteur de la finance ou même les organisations médicales. Un Bac+5 en informatique, management, statistiques, économie ou marketing est indispensable pour occuper ce poste. Les formations qui permettent d'apprendre les métiers de la « big data » sont en essor pour faire face à la demande. Le salaire d'un data scientist débutant est d'environ 3 000 € brut par mois.

4 – Géomaticien/géomaticienne



Etudier l'évolution d'une population afin d'anticiper l'installation de crèches ou de maisons de retraite, identifier des zones inondables ou à risques, gérer des réseaux d'eau potable ou d'assainissement... ces données forment le travail des géomaticiens. Les géomaticiens exercent un métier à la croisée de la géographie et de l'informatique. Ils sont experts des outils SIG (Système d'Information Géographique) et modélisent les données sous forme de cartes. Leur expertise intervient dans les secteurs d'activité qui ont besoin d'analyses spatiales tels que l'urbanisme, les assurances, l'agriculture, l'énergie, les transports, l'aérospatiale, la défense, la santé et l'environnement Pour devenir géomaticien/géomaticienne, il est possible de faire un BTS « métiers du géomètre-topographe et de la modélisation numérique », puis de poursuivre avec une licence professionnelle en aménagement du territoire. Un niveau bac + 5 ouvre à la fonction de « chef de projet ». Le salaire est établi en fonction de la responsabilité exercée. Il commence en moyenne autour de 2500 € brut par mois.

5 – Ingénieur/ingénieure des ponts, des eaux et des forêts



Les ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts participent à l'aménagement du territoire (logement, transport, énergie, agriculture), ainsi qu'à la préservation et à la valorisation des espaces naturels. Ils procèdent à des études statistiques et travaillent en collaboration avec les élus et les professionnels de l'agriculture et de l'élevage pour aider à la prise de décisions. Ils peuvent exercer leur métier dans plusieurs ministères liés à l'environnement, ainsi que dans des établissements placés sous la tutelle de ces ministères : l'Office national des forêts (ONF), le Centre national professionnel de la propriété forestière (CNPPF), etc. Ils exercent également au sein des collectivités territoriales.

Les ingénieurs des ponts, des eaux et des forêts sont recrutés sur classement à la sortie de l'Ecole Polytechnique ou sur concours externe ouverts aux élèves des Grandes Ecoles scientifiques (École Normale Supérieure, AgroParisTech). La formation des ingénieurs-élèves dure 1 ou 2 ans selon leur formation antérieure. Elle s'effectue à AgroParisTech. La rémunération est de 2400 € brut mensuel en moyenne en début de carrière.

6 - Kinésithérapeute



Les « kinés » exercent des actes destinés à rétablir ou augmenter les capacités physiques des patients, à la main ou à l'aide d'instruments. À partir du diagnostic d'un généraliste, ils procèdent à des manipulations et prescrivent des exercices pour corriger les postures, soulager les douleurs et les affections et/ou rééduquer le corps après un accident. Ils peuvent aussi intervenir dans le domaine sportif ou en thalassothérapie. Ils travaillent en libéral ou en hôpital, en centre de rééducation, en Ehpad ou encore dans des établissements thermaux. Une bonne résistance physique est nécessaire car ils travaillent essentiellement debout, avec des efforts physiques prolongés. La

formation dure 5 ans, avec un an de sélection (Parcours « Accès Santé», L1 option « Accès santé » en kinésithérapie ou L1 bio/STAPS) puis 4 ans en Institut de Formation en Masso-Kinésithérapie, privé ou public. Le salaire d'un débutant à l'hôpital public est d'environ 2 000 € brut. En libéral, la rémunération varie en fonction de la taille de la clientèle et des investissements à réaliser pour les équipements.

7 – Lithopréparateur/lithopréparatrice



Le métier de lithopréparateur appartient à la filière TRF (Technicien de Recherche et de Formation) et plus précisément à la branche d'activité professionnelle B de la fonction publique : sciences chimiques et sciences des matériaux. Les lithopréparateurs travaillent au sein d'un atelier de lithopréparation, ou litholamellage. Ils sont amenés à préparer des lames minces et des échantillons de roches pour la formation et/ou la recherche. C'est donc un métier à la fois technique (emploi de machines) et manuel (polissage à la main), qui nécessite des connaissances de base en minéralogie. Il n'existe aucune formation pour faire ce métier. On y accède en répondant à un appel d'offre suivi de quelques mois d'apprentissage auprès d'un professionnel déjà formé. Une remise à niveau en géologie est également envisageable durant ce temps d'apprentissage. Le salaire débutant des techniciens de classe normale démarre au premier échelon, soit le SMIC. Ils grimpent les échelons avec l'ancienneté et peuvent changer de classe par concours.

8 – Manipulatrice / Manipulateur d'électroradiologie médicale (MEM)



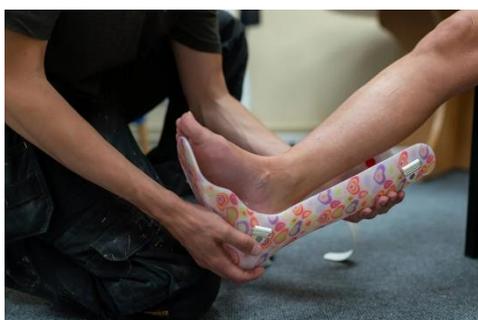
Les MEM travaillent sur prescription de médecins spécialistes (radiologues, oncologues, etc). Ils sont au croisement du soin et de la technique, puisqu'ils manipulent les machines d'imagerie médicale (scanner, IRM). Etant au contact des patients, ils doivent avoir un bon relationnel. En plus du pilotage des machines, les MEM peuvent réaliser des soins de préparation des patients et d'injection de produits de contraste. Ce métier s'exerce dans les départements d'imagerie médicale du secteur hospitalier public ou privé, dans les centres de dépistage ou encore dans les dispensaires. La formation dure 3 ans après l'obtention d'un bac à dominante scientifique, d'un bac ST2S ou STL, ou d'un bac pro. Deux diplômes de niveau licence mènent au métier de MEM :

- Le Diplôme d'État de manipulateur d'électroradiologie médicale (DEMEM) ;

- Le Diplôme de technicien supérieur en imagerie médicale et radiologie thérapeutique (DTSIMRT).

Le salaire débutant dépend de la classe (normale ou sup). Il va du SMIC dans le privé à 1 890 € brut dans le public.

9 - Orthoprothésiste



Les prothésistes-orthésistes ou orthoprothésistes, conçoivent et posent des prothèses (appareils destinés à remplacer un membre) et des orthèses (dispositifs destinés à soutenir la musculature) afin de redonner leur autonomie à des personnes en situation de handicap ou connaissant des difficultés de mobilité. Les orthoprothésistes s'entretiennent avec les patients pour évaluer leurs besoins. Ils prennent des mesures, modélisent et fabriquent la pièce puis procèdent aux essayages et aux ajustements. Ils interviennent sur prescription médicale et s'intègrent à une équipe pluridisciplinaire (kiné, médecin, rééducateur...). Des qualités humaines

sont nécessaires pour exercer ce métier. Plusieurs niveaux de qualification existent : du CAP pour la réalisation des appareils au BTS pour avoir le titre de prothésiste-orthésiste ou d'orthoprothésiste. Un orthoprothésiste débutant est en général embauché au SMIC.

10 – Restaurateur/restauratrice du patrimoine

Les restaurateurs du patrimoine travaillent sur les œuvres d'art et les objets patrimoniaux afin de pouvoir les rendre présentables au public et les faire perdurer pour les générations futures. Le métier comporte plusieurs spécialisations selon le type d'objet à restaurer (peinture, photo, textile, métal, bois...). Si le métier nécessite évidemment des qualités manuelles, des connaissances en physique-chimie sont également indispensables. Le travail se fait sur le site de conservation de l'œuvre, ou en atelier. Le restaurateur peut être amené à se déplacer sur tout le territoire, voire à l'étranger. Plusieurs diplômes de niveau bac +5 peuvent mener à ce métier :

- Diplôme de Restaurateur du Patrimoine de l'INP (admission sur concours) ;

- Master CRBC de l'université Paris 1 - Panthéon-Sorbonne

- Diplôme National Supérieur d'Expression Plastique, mention « conservation-restauration des biens culturels » à Tours ;

- Master conservation-restauration de l'Ecole Supérieur d'Art à Avignon

Le salaire débutant varie entre 1 600 € brut (privé) à 2 200 € brut (public).



11 – Technicien/technicienne de laboratoire



Les technicien(ne)s de laboratoire travaillent dans des laboratoires d'analyses ou de recherche. Ils possèdent des connaissances scientifiques et maîtrisent à la fois les méthodes et les procédés d'analyse, les savoirs sur la verrerie, les machines et les logiciels nécessaires pour mener leurs tâches à bien. Ils saisissent les résultats, rédigent les comptes-rendus et les documents techniques et peuvent proposer des solutions aux problématiques rencontrées. Les tâches varient selon la spécialisation du laboratoire : industrie chimique, analyses médicales, environnementales, laboratoires publics de recherche, laboratoire de la police scientifique, etc. Le métier est

accessible après une formation de 2 à 3 ans, via :

- un BTS Analyses de biologie médicale (2 ans) ;
- un BTS métiers de l'eau ;
- un DEUST analyses des milieux biologiques (2 ans) ;
- une Licence pro MPGE (3 ans) ;
- un BUT génie biologique (3 ans) ;
- une Licence pro analytique, contrôle, qualité, environnement.

Le salaire débutant va du SMIC à 1800 € brut, avec une variable plus importante dans l'industrie.

12 – Thanatopracteur/thanatopractrice



Les thanatopracteurs sont des spécialistes de l'embaumement des corps, afin de les préserver et de les présenter à la famille. Ses principales missions sont :

- l'accompagnement discret et bienveillant des familles endeuillées
- Le soin du corps (nettoyage, désinfection) ;
- Le remplacement et l'incinération des fluides ;
- Le maquillage et, si nécessaire, le modelage du corps pour le rendre présentable.

La formation pour prétendre à l'examen du diplôme national de thanatopracteur est divisée en 2 phases :

- une formation théorique de minimum 190 heures aux soins de conservation, ouverte aux candidats de plus de 18 ans ayant le bac ou un niveau équivalent ;
- une formation pratique auprès de thanatopracteurs en exercice, de 6 à 12 mois consécutifs, avec au moins 75 soins de conservation complets à réaliser.

L'utilisation d'instruments tranchants et de produits chimiques ainsi que le risque nosocomial font partie des risques à savoir gérer dans le métier.

Le salaire du débutant varie entre le SMIC et 1550€ brut, avec possibilité de travailler à son compte.

Activité 5 : Valorise-toi !

Note : les élèves peuvent compléter les modèles de lettre de motivation directement dans leur livret individuel. Ces deux modèles de lettre, l'un pour le collège, l'autre pour le lycée, sont reportés ci-dessous.

Introduction : "la lettre de motivation est un document d'une page adressé à un recruteur ou une école pour être candidat à un poste, une formation ou faire une demande de stage. Elle permet de valoriser des savoir-faire, des qualités et des connaissances.

Au collège ou au lycée, il peut être difficile de savoir quoi mettre dans cette lettre, surtout lorsque c'est la première que l'on rédige !

Complète à ta guise les modèles des panneaux, et retrouve-les dans ton livret personnel.

A savoir : les professionnels s'intéressent de plus en plus aux activités de loisirs des candidats et à leurs qualités individuelles, car ils recherchent autant une personnalité que des compétences ! **Réfère-toi à l'activité 1 de**

l'exposition : "Connais-toi toi-même" !

Notice (Niveau collège) :

C'est une première ! Reste simple et toi-même, tout en respectant les codes de la lettre de motivation, à savoir :

- Bloc expéditeur : il contient les informations de la personne qui envoie la lettre de motivation
- Bloc destinataire : il contient les informations du destinataire, dans un certain ordre
- Ligne d'amorce : elle contient la date et l'objet de la lettre de motivation, puis la mention "Madame", "Monsieur", ou "Madame, Monsieur", si tu ne connais pas l'identité précise de la personne qui va lire ta lettre
- 1er paragraphe (= MOI) : présente-toi brièvement
- 2eme paragraphe (= VOUS) : pourquoi es-tu intéressé par cet endroit ?
- 3ème paragraphe : conclusion
- Ligne de signature

Lettre de motivation – niveau collège :

[Prénom/nom]

[Adresse postale]

[Adresse mail]

[téléphone]

[Nom de l'entreprise/ école]

[Prénom/nom de la personne destinataire]

[Service ou poste de la personne destinataire]

[Adresse]

[ville] _____ , le ____ / ____ / ____

Objet : Recherche d'un stage de découverte en _____ [ex : agriculture ? informatique ?]

Madame, Monsieur,

Actuellement en classe de _____ au collège de _____, je cherche à effectuer un stage de découverte en entreprise d'une semaine, du _____ au _____.

_____ et _____¹, j'aimerais m'orienter vers _____², c'est pourquoi je me permets de vous adresser ma candidature. Ce stage me permettrait de découvrir votre _____³, la réalité concrète de ce domaine d'activité et de confirmer _____⁴.

Je reste à votre disposition pour toute autre information me concernant. Dans l'attente d'une réponse que j'espère favorable, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, _____ [formule de politesse].

_____ [signature]

¹ Ex : sérieux/se et passionn(é)e par.... Meticuleux/se et doué(e) pour les travaux manuels...

² ex : les soins aux animaux / le métier de botaniste...

³ Ex :secteur d'activité / métier / entreprise / environnement professionnel...

⁴ Ex : mon attirance pour cette voie / mon envie d'exercer cette profession/ ma future orientation professionnelle...

Notice (Niveau lycée) :

Les choses sérieuses commencent ! Que ta lettre soit faite pour décrocher un stage, l'entrée dans une école ou pour un job d'été, apprends à la structurer correctement et à te démarquer.

Pour ne rien oublier, tu peux t'inspirer de la méthode "QQOQCCP", qui consiste à répondre aux questions suivantes ==> "Qui, Quoi, Où, Quand, Comment, Combien (de temps), Pourquoi" .

! Attention...!

Tu es tenté(e) de t'aider d'une I.A ? C'est possible, cela peut fournir une bonne base ! Mais les interlocuteurs à l'oeil exercé sauront le repérer... n'oublie pas de la personnaliser, elle doit te refléter toi !

"Hors des sentiers battus...." Tu veux être remarqué(e) et tu penses que l'originalité sera valorisée ? Tu peux oser sortir du modèle classique :

- Imprime sur du papier coloré....
- Ajoute un peu d'humour !
- et pourquoi pas faire une vidéo plutôt, où tu exposes tes raisons de candidater ?
- Mets tes paragraphes sous forme de bulles !
- Renvoie vers ton profil sur les réseaux sociaux, créé à cet effet

Prénom/nom

Adresse postale

Adresse mail

téléphone

Nom de l'entreprise/ école

Prénom/nom de la personne destinataire

Service ou poste de la personne destinataire

Adresse

[ville] _____ , le ____ / ____ / ____

Objet : Demande d'inscription pour le _____⁵

Madame, Monsieur,

Madame, Monsieur,

Je souhaite orienter ma future carrière vers les métiers _____⁶ et cherche à intégrer votre _____⁷ reconnu(e) dans ce domaine ; avec notamment sa _____⁸ à laquelle j'ai décidé de candidater pour l'an prochain.

J'ai choisi en Terminale comme spécialités _____ et _____ car j'ai une attirance pour

_____⁹

Par ailleurs,

_____¹⁰

J'ai connu votre établissement grâce à

_____¹¹

Je serai ravi(e) de pouvoir intégrer votre établissement pour mener à bien mon projet de carrière, étant aussi très curieux/curieuse de pouvoir connaître d'autres métiers et applications de _____¹² durant votre formation.

Je reste à votre disposition pour toute autre information me concernant. Dans l'attente d'une réponse que j'espère favorable, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, _____ [formule de politesse].

_____ [signature]

⁵ cursus/diplôme de... + insérer le nom

⁶ Ex : du secteur médical/ de l'informatique....

⁷ Ex : établissement/université/école/classe préparatoire/cursus..

⁸ Ex : licence de...

⁹ détaille ce qui t'attire dans ces matières en donnant un ou deux exemples précis d'application

¹⁰ *Optionnel : décris une ou plusieurs passion(s) extra-scolaire(s) en lien avec tes capacités*

¹¹ Montre ici que tu connais bien l'établissement et les spécialités de la formation visée ainsi que les débouchés professionnels

¹² Citer les matières principales concernées

Activité 6 – « Enquête ! »

Note : Les QR codes des fiches qui permettent d'accéder aux vidéos sont également reportés sur le livret individuel de l'exposition.

Introduction : "Au cours de l'activité 4, tu as pu découvrir des métiers scientifiques étonnants, variés et peu connus. A présent, place aux pros ! 10 personnes de profils divers te parlent de leurs études, de leur carrière, de ce qui les fait vibrer dans ce qu'ils et elles font au quotidien.

Te verrais-tu à leur place ? Est-ce que cela te donne des idées ?

Consulte leurs fiches portrait, et n'oublie surtout pas de visionner leurs vidéos pour t'inspirer !"

Activité 7 - « T'en as les moyens ! »

Note : les élèves doivent trouver le code d'ouverture des boîtes en bois en répondant aux 4 questions sur les côtes de celles-ci, puis en additionnant le résultat. Le code obtenu est : 144

Les boîtes contiennent des fiches sur les différentes aides financières destinées aux élèves et aux étudiants.

Chaque élève est invité à consulter les fiches qui peuvent concerner sa situation et à creuser le sujet à l'aide des QR codes au dos des fiches.

Introduction : "L'une des préoccupations majeures des étudiant(e)s est d'assurer leur quotidien : logement, nourriture, fournitures scolaires... Il existe des aides adaptées aux différentes situations, et ce dès le collège, mais elles sont souvent mal connues et trop peu demandées !

Dans cette activité, découvre tes droits et familiarise-toi avec les démarches à faire pour trouver les moyens de financement qui te permettront de suivre le cursus de ton choix, ou de résoudre les problèmes d'accessibilité qui pourraient se poser si tu es en situation de handicap."

Activité 8 : « Recommencer ? » Jeu « Trace ta route »

Introduction : " Il est loin le temps où l'on faisait toute sa carrière dans un même métier, parfois dans la même entreprise ! Selon l'INSEE, les personnes arrivant aujourd'hui sur le marché du travail changeront en moyenne 5 fois de travail ou d'employeur au cours de leur vie professionnelle.

Formation, reconversion, mobilité... Rien n'est figé et des dispositifs existent pour aider les actifs à faire évoluer leur parcours, voire à changer totalement de voie. Réfléchis à tes options grâce au jeu « Trace ta route » et documente-toi sur les différentes manières de valoriser et compléter tes compétences... ou chercher de nouveaux horizons !"

Notice du jeu :

Il s'agit de construire son parcours de vie et d'atteindre un point d'arrivée à partir d'un point de départ.

Liste de matériel :

- Un plateau de jeu avec une case « départ » et 3 cases « arrivée »
- un dé à 6 faces (Note : le dé comporte 2 faces « problème » et 4 faces « chemin ».)
- un jeu de 40 cartes carrées :
 - 30 cartes « chemin » : droite(x9) , virage(x9) , choix(x6) , bifurcation(x6)
 - 5 cartes « problème »
 - 5 cartes « solution »

Règle du jeu :

Trier les cartes et constituer trois paquets :

- les 30 cartes «chemin» faces cachées;
- les 5 cartes «problème» faces cachées;
- les 5 cartes «solution» faces visibles.

Chaque joueur lance le dé à son tour, pioche la carte correspondante et la pose sur le plateau. Les conditions sont les suivantes :

- La nouvelle carte doit être dans la continuité d'une autre
- Dans le cas d'une carte « problème », le joueur qui l'a tirée doit la résoudre au tour d'après en choisissant la carte « solution » adaptée. Il/elle ne pourra donc pas lancer le dé à ce tour-là.

L'objectif est d'atteindre une des arrivées.

Pendant le jeu, 5 fiches de lecture sont à disposition des participants qui attendent leur tour.

Liste des contenus des cartes « problèmes » et « solutions » :

Carte problème 1 : « tu n'aimes pas ce que tu fais »

Carte problème 2 : « moral... finances... tu n'y arrives plus ! »

Carte problème 3 : « tu ne sais pas quoi faire de ta vie »

Carte problème 4 : « tu dois déménager »

Carte problème 5 : « Tu as perdu ton emploi / tu n'es pas pris à un concours »

Cartes "solution" :

- « reprise d'études, réorientation... change de voie"
- « contacte des professionnels pour t'aider »
- « réfléchis si tu continues ou si tu changes d'objectif »
- « envisage une année de césure "
- «prends le temps d'étudier toutes les possibilités dans ton domaine »

Contenu des 5 fiches de lecture :

1 – Reprendre une formation

La loi française prévoit et protège le droit à la formation tout au long de la vie.

La **formation initiale** débute à l'école primaire et se poursuit jusqu'à l'obtention d'un diplôme : au minimum, le Brevet, à la fin du collège, mais également le bac si l'on va au lycée et/ou les études suivantes, quelle que soit leur durée.

La **formation continue**, aussi appelée **formation professionnelle**, prend place une fois qu'on a commencé à travailler. Cette formation peut être de diverse nature :

- passage du Bac,
- reprise d'études universitaires,
- validation d'une certification,
- formation en vue d'ouvrir une entreprise...
- etc.

Elle peut prendre différentes formes : cours du soir, formation à temps plein, congé de formation ... Par exemple, certains lycées, ainsi que le CNED (*Centre National d'Enseignement à Distance*), proposent des cours en soirée pour préparer le bac ou le DAEU B (*Diplôme d'accès aux études universitaires option scientifique B*), un équivalent du bac spécifiquement destiné à la reprise d'études universitaires.

Existe-t-il des aides financières ?

Oui, il existe des aides à la formation professionnelle. Mais beaucoup sont méconnues, donc peu demandées. Les formations professionnelles relevant de la compétence du Conseil Régional, certaines aides peuvent varier d'une région française à l'autre. Toutefois, il existe des aides nationales applicables partout, à savoir :

- les aides spécifiques aux jeunes ou aux demandeurs d'emploi ;
- les formations financées sans avance de frais ;
- les aides de France Travail qui assurent un minimum pour vivre ;
- les bourses, notamment dans le secteur médical et paramédical.

2 – le CEP (Conseil en Évolution Professionnelle)

Toute personne possède légalement le droit de changer de métier, de changer de domaine professionnel, de créer sa propre activité, etc.

Le CÉP est un dispositif gratuit, financé par l'État, à destination des personnes actives ou en âge de travailler ne suivant plus d'études.

Le CÉP est un accompagnement personnalisé suivi par un conseiller pour :

- construire un projet d'évolution professionnelle ;
- déterminer comment le déployer et le mettre en œuvre au travers de formations, de certifications, d'un bilan de compétences, d'une **VAE** (*voir la fiche 5*) etc.

3 – le Bilan de compétences

Le bilan de compétence peut s'inscrire dans le cadre d'un CEP, ou faire l'objet d'une demande indépendante. Il est payant, mais peut être pris en charge selon le contexte par l'employeur ou par France Travail.

Le bilan de compétences se réalise sur une durée de 18 à 24h, réparties sur 3 à 6 mois, en plusieurs phases :

- Se connaître soi, c'est-à-dire déterminer à l'aide de questionnaires ce que l'on aime ou non, les environnements de travail que l'on apprécie, ses attentes par rapport à l'emploi, etc.
- bénéficier d'un accompagnement vers les métiers correspondants en réalisant des enquêtes, des stages, ou en s'informant sur les aides à la formation.

Au terme du bilan, la personne bénéficiaire se voit remettre un compte-rendu détaillé de la démarche. Le bilan de compétences peut être financé par le CPF (*voir fiche N°4*).

4 – le CPF (Compte Personnel de Formation)

Le Compte Personnel de Formation est un dispositif qui s'active à l'entrée sur le marché du travail. Il est individuel et crédité tout au long de la vie professionnelle jusqu'à la retraite.

Les unités sont créditées au prorata du temps de travail ; elles varient en fonction du secteur, privé ou public.

Les droits obtenus sont utilisés pour payer tout ou partie de formations visant à obtenir des qualifications, des connaissances et/ou des compétences. Les droits acquis demeurent sur le compte en cas de chômage.

Le CPF du secteur privé est crédité en euros à raison d'un maximum de 500 € par an avec un plafond total de 5000 € (ou 800€ par an et 8000 € de plafond pour un travailleur handicapé). Au-delà, le compte n'est plus crédité tant qu'il n'a pas été utilisé.

Le CPF du secteur public est crédité en heures, à raison d'un maximum de 25 h par an avec un plafond à 150 h. Au-delà, le compte n'est plus crédité tant qu'elles n'ont pas été utilisées.

5 – la VAE (Validation des Acquis de l'Expérience)

Cet outil sert à faire reconnaître les compétences apprises « sur le tas » durant la vie professionnelle afin d'obtenir une certification (diplôme, titre ou tout autre certificat officiel inscrit dans le Répertoire national des certifications professionnelles).

Il peut être effectué :

- pour valider des compétences en complément d'un CÉP ou d'un bilan de compétences
- pour évoluer dans un nouvel univers professionnel pour lequel une certification est nécessaire.

Pour prétendre à une VAE, il faut pouvoir justifier d' 1 an d'expérience minimum directement liée à la certification souhaitée. La personne candidate doit ensuite monter un dossier puis passer devant un jury qui validera totalement, partiellement ou non l'attribution de la certification visée.

Fin de l'exposition

A la fin de l'exposition, les élèves peuvent choisir un bracelet-ruban parmi les 3 modèles proposés et repartent avec leur livret individuel comportant les QR codes. Les bracelets sont fournis par la Nef des sciences.

Veillez à bien sensibiliser les élèves à ranger toutes les pièces dans les boîtes correspondantes pour faciliter l'arrivée des groupes suivants.

N'hésitez pas à nous formuler vos retours sur l'ensemble des activités !